

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROVEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES.

No. 46, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Rochs

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous : celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shillings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shillings par année. On n'envoie pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. INGAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTE, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal.—Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit des souscriptions.

Trois Rivières.—Chez M. OLIVIER BUREAU, Etude en Droit.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Québec, 14 Février, 1842.

No. 92.

MÉLANGES.

UNE MALÉDICTION.

Suite et fin.

Recueillie par sir Bindbrad, propriétaire de la maison qu'elle habitait, Ondine demeura pendant six semaines dans un état voisin de la folie, et plusieurs fois ses jours furent en danger. Mistriss Bindbrad, que les souffrances de la jeune femme avaient émue, l'entoura des soins les plus tendres et les plus dévoués, Ondine, dans son délire, ne voulait point quitter son fils ; elle ne s'apercevait pas que les sources de la vie s'étaient taries, et que, pendant son sommeil, des mains amies s'emparaient de l'enfant et lui donnaient la nourriture qu'il ne trouvait plus au sein de sa malheureuse mère.

Lorsque Ondine revint à elle, lorsque le mal qui la dévorait eut cédé à cette nature encore jeune et forte, un jugement infamant avait flétri celui dont elle portait le nom ; il allait partir pour Botany-Bay. Les plus grands ménagemens furent employés pour apprendre à l'infortunée le dernier coup qui la frappait. Elle le reçut avec plus de calme et de courage qu'on ne s'y émit attendu. Elle avait tant souffert que la douleur n'avait presque plus de prise sur son âme. Les forces continuèrent à revenir, et l'on

crut pouvoir espérer qu'elle était tout-à-fait hors de danger. Elle voulut savoir le jour où les condamnés partiraient pour leur exil, et ce jour-là, malgré les prières de mistress Bindbrad, elle alla, dès le matin, se placer à la porte de prison.

A dix heures, les prisonniers parurent. Ils montèrent un à un dans la voiture cellulaire. Victor sortit un des derniers. Il marchait la tête haute, le regard calme et hardi. Ondine poussa un cri et s'élança vers lui. Les soldats qui formaient la haie la repoussèrent rudement. Victor arrêta sur elle un regard terne et froid, et se détourna comme s'il ne l'eût point connue. Était-ce pitié, honte ou indifférence ? Un instant après, la lourde voiture, qui s'ébranlait, couvrit du bruit de ses roues les blasphèmes de ses misérables voyageurs, et les emporta loin du monde, pour les jeter au milieu des autres malheureux qui les avaient précédés sur la route du crime.

Mistress Bindbrad ne revit point Ondine, et toutes les recherches pour la retrouver elle et son fils, furent inutiles.

Le général était dans son cabinet. Ses cheveux étaient devenus blancs : il n'avait fallu que deux ans pour que des rides profondes vinssent sillonner sa belle figure. Ce n'était plus ce digne soldat de la république et de l'empire, au visage franc et ouvert, au sourire spirituelle, c'était un vieillard affaissé sous le poids d'une douleur morale ; c'était un père pleurant son enfant !

La maison du général avait aussi changé d'aspect. Elle n'avait plus cet air de coquetterie heureuse que les soins de la gracieuse Ondine lui avaient imprimée. Le jardin était toujours cultivé, mais les fleurs bien-aimées de la pauvre enfant s'étaient flétries comme le bonheur de leur jeune maîtresse. Tout avait pris le deuil ; tout était terni, muet, dévasté : le vent de la douleur avait passé par-là.

Nul bruit ne se faisait entendre dans le petit salon, autrefois si coquet, du général. Ses joyeux amis s'étaient enquis, aussitôt qu'ils avaient vu la ride qui s'étendait sur le front du malheureux père. Deux ou trois vieux frères d'armes venaient encore à des époques très-éloignées. Excepté ces rares visites, rien ne troublait la solitude du général.

Il était donc seul, assis devant son bureau. Un de ces pénibles hasards qui frappent rudement d'une nouvelle souffrance ceux qui arrivent au dernier degré du malheur, avait fait tomber entre ses mains une feuille anglaise, qui avait deux mois de date. Une phrase le frappa douloureusement : elle était ainsi conçue :

« Un français, Victor Cérusy, vient de passer aux assises pour émission de banque-notes fausses. Il est parti hier pour Botany-Bay. Il laisse une femme et un enfant dans le plus complet dénûment. »

Le général s'arrêta ; une sueur froide coula de son front.

— La malheureuse ! s'écria-t-il ; oh ! mon Dieu ! vous avez trop bien écouté mon avengle colère... ma fille !... ma pauvre fille !

En ce moment une femme parut à la porte du salon ; elle tenait un enfant dans ses bras, elle était si pâle si défigurée qu'il devenait impossible de la reconnaître. Elle s'agenouilla sur le seuil et dit d'une voix étouffée :

— Mon père, vous avez maudit la mère, maudirez-vous aussi l'enfant, qui n'a plus que vous au monde pour appui ?

— Ma fille ! ma fille ! s'écria le général en s'élançant vers elle... non, plus à genoux... dans mes bras ! Tu as trop souffert.

— Oh ! vous me pardonnez !... Merci... merci pour mon fils !

— Ton fils ! Il est le mien maintenant.

Et le visage inondé de larmes, il prit l'enfant des bras de sa mère et le couvrit de baisers.

— Mon père, un lit pour cet enfant, qui depuis un mois n'a pas dormi dans un berceau !

Le général appela et remit l'enfant à une femme de confiance ; puis, revenant près de sa fille, tombée, presque anéantie, sur un fauteuil.

— Et toi... toi... comment es-tu venue ? Car je sais tout, depuis une heure seulement... Pourquoi ne m'as-tu pas appelé à ton secours ?

- Il ne l'a pas voulu !
 — Mais ce voyage... comment l'as-tu fait ?
 — A pied, depuis Calais et... mendiant sur la route.
 — Ah ! malheureuse ! J'ai été sans pitié pour toi !
 — Ne pleurez pas, mon père ; tout est oublié... maintenant, je mourrai en paix.
 — Mourir ! toi ! ma fille... quand je te retrouve ? mourir !
 — Oh ! regardez-donc, mon père, dit Ondine avec une douloureuse expression de regret, regardez-moi....

En effet, son corps à demi brisé par la fatigue, s'affaissait sur lui-même. Ses mains ne semblaient plus appartenir qu'à un squelette, ses joues coloraient d'un rouge vil, tandis qu'un cercle bleuâtre entourait ses yeux agrandis par la maigreur. Et pourtant son regard brillait d'un éclat presque surnaturel ; toute son âme s'y était réfugiée.

Elle voulut se lever ; mais, saisie d'un tremblement nerveux, elle retomba :

— Mon fils, dit-elle avec une sorte d'effroi, je veux voir mon fils !...

Lorsqu'on le lui apporta, elle le saisit, le serra convulsivement contre son sein, et s'écria d'une voix brisée :

— Mourir !... le laisser, mon enfant !... mourir si jeune !... mon Dieu... j'étouffe.. mon père je ne vous vois plus... Prenez cet enfant... mes bras ne peuvent le tenir.. mon père... bénissez-moi !

Le général ne pouvait parler. En proie à une horrible angoisse, il s'approcha de sa fille, l'entoura de ses bras et soutint sa tête sur sa poitrine.

— Vous aimerez bien votre pauvre Henri, continua-t-elle d'une voix plus faible. Vous l'aimerez, n'est-ce pas, puisque vous m'avez pardonné ?... Vous ne lui direz pas les fautes de sa mère ! mon Dieu ! il maudirait aussi mon souvenir... Je voudrais vivre encore pour vous, pour lui... Dieu ne le veut pas... oh ! pardon ! pardon.

Sa tête retomba en arrière. Le général poussa un horrible cri :... sa fille était morte.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 14 FÉVIER, 1842.

OD L'ON VERRA QUE LES COMPAGNIES DU FEU SONT FORT RÉFROIDIES.

Le sommaire que nous faisons ordinairement des faits et gestes de tous individus placés un peu au-dessus du niveau des braves gens, soit par leur effronterie, soit par leur argent, soit par leur ridicule, soit par leur sottise, soit par le hasard, soit enfin par leurs talents, n'offre aujourd'hui rien de fort appétissant pour le bec vorace de notre plume. Tout est plongé dans un fatigant *statu quo* dont la Providence seule connaît la fin. Nous ne voyons rien, absolument rien, dans tout ce qui se passe autour de nous qui puisse intéresser d'une manière un peu agréable ou satisfaisante les amis du pays tant de loin que de près. Cependant comme nos lecteurs attendent notre arrivée chaque lundi avec une impatience digne d'un meilleur sort ; comme ils jettent ce jour-là vers nous un long regard inquiet et curieux ; comme ils semblent enfin dire par leurs signes de mécontentement lorsque nous ne venons pas régulièrement dérider leurs fronts assombrés par la lecture des autres journaux, que notre vocation est de leur donner de bonnes nouvelles (qu'il y en ait ou non), que nous sommes

payé pour cela, que nous devons en faire s'il n'y en pas, nous allons parler de tout puisque nous n'avons absolument rien à dire.

Faute de mieux repassons la corporation qui a fait des siennes depuis quelques jours.

Comme nous n'avons appris que par un grand hasard qu'un drôle de monsieur Patton était entré dans la docte conseil à la place de Mr. Huot, nous avons négligé d'assister aux discussions, c'est-à-dire aux querelles du conseil vu qu'elles n'offraient rien de fort récréatif ; mais aujourd'hui que le *Mercury* informe sérieusement le public que le nouveau conseiller est un excellent bouffon, un impayable Ailequin, nous ferons tout notre possible pour aller souvent recueillir les gentillesses promises dans le programme ; gare par exemple si nous perdons nos pas ; notre dépit ne connaîtra plus de bornes ! et si au lieu des mille choses agréables que le journal officiel des officieux nous annonce, Mr. Patton n'allait dire que des bêtises, ce n'est pas à lui, pauvre diable, que nous nous en prendrions, mais bien à la menteuse gazette payée pour cela ; car pour lui ce n'est pas sa faute ; n'a pas de l'esprit qui veut, au contraire ; ce sont même ceux qui veulent en avoir le plus qui s'en procurent le moins, témoin justement peut-être Mr. Patton. Avant lui la corporation avait bien un bouffon qui n'était pas à mépriser ; au contraire ; mais il était parfois trop effrayant ; nous en avions peur. Brrrrrr ! quand nous pensons aux célèbres grimaces le frisson nous en poursuit jusques dans nos rêves. Toute la nuit nous ne voyons que des bêtes féroces comme des loups, des tigres, des renards, des canards ; quelques fois ce sont des bêtes pas du tout féroces telles que des oies, des guies, des Shaw, des Langlois, des Munn et autres Jones. Mais chassons d'aussi terribles souvenirs pour songer à des sujets plus amusants.

Parlons de la nomination d'un inspecteur qui a fait tant de bruit. (Pas l'inspecteur, bien entendu ; le pauvre diable ! ce n'est pas sa faute s'il a été nommé : il n'a jamais rien fait pour cela : personne ne lui en veut.)

Comme tout l'univers le sait, y inclus même ceux qui lisent les gazettes du Canada, la corporation de Quebec, après un travail enfantin de grand nombre de semaines, a enfanté un code de lois qui ont pour objet mais qui n'auront peut-être pas pour résultat de prévenir les accidents du feu, et une fois les accidents arrivés, de les restreindre autant que possible. Ce qui nous paraît le plus clair dans toutes ces lois, c'est qu'elles créent deux places dont l'une coûtera au trésor de la ville cent cinquante louis et l'autre trois cents louis par chaque année. La première donne à celui qui la remplit l'obligation de voir à ce que toutes les cheminées soient tenues propres, en bon ordre, les tuyaux de poêles à distance respectueuse des cloisons et planchers etc etc etc. La seconde, c'est-à-dire celle de l'inspecteur du feu lui donne pour emploi de revisiter ce que l'autre aura visité déjà, de trouver mal ce que l'autre aura peut-être déjà trouvé bien, de mettre à l'amende ceux qui n'auront pas la cheminée en harmonie avec le règlement. Double emploi comme on le voit. Il faut de plus que cet officier dresse des compagnies de pompiers, inspecte les pompes, fasse rapport sur leur état, nomme, case, formule des plaintes ou des louanges sur les pompiers, dirige la manœuvre générale à un incendie et decrive les ravages du feu. La place est comme on le voit des plus difficiles, pour ne pas dire impossible à remplir ; mais elle est bien payée les candidats ne devaient pas manquer et ils ne manquèrent pas. Le premier venu à qui l'on demanderait son idée sur les qualifications requises pour un tel emploi, répondrait de suite qu'il faut d'abord il est vrai chez celui qu'on inves-

tira d'un pareil pouvoir des connaissances générales des hommes et des choses, puisqu'il aura grand nombre de subalternes à gouverner, à punir, à récompenser et par conséquent à juger ; mais qu'il est essentiel ; indispensable pour lui d'avoir fait une étude assez avancée des arts mécaniques qui ont rapport à son département, d'avoir ses idées sur la construction et la démolition des édifices, une connaissance parfaite de la pompe-à-feu afin de ne pas imposer à la ville des réparations inutiles ou en négliger d'utiles ; enfin de l'expérience au moins en matière d'incendies et de commandement de compagnies de pompiers. C'était enfin un ingénieur civil dont la corporation avait besoin, un architecte intelligent ; un chef ouvrier eût pu fort bien faire l'affaire.

La corporation a vu les choses sous un autre point de vue ; elle a dit ou paru dire qu'il lui fallait un gentilhomme qui pût manger d'une manière un peu décente les trois cents louis dont elle ferait le sacrifice en sa faveur, et un gentilhomme qui sût parler anglais et français correctement. C'était un maître de langues dont on avait besoin ! il nous semble cependant que le conseil en possède assez.... de langue. Grand embarras parmi les candidats lorsqu'on apprend la fatale nouvelle. L'un se disperse à droite, l'autre à gauche. On nomme un comité chargé de faire l'examen de ceux qui restaient dans la lice ; non pas sur leurs talents généraux mais sur leur facilité oratoire. A l'un on dit qu'il remplirait assez bien les vues du conseil, mais qu'il était étranger, ce qui voulait dire : Audacieux que vous êtes ! retournez vous-en chez vous avec vos connaissances ; nous donnons des places non pas pour qu'elles soient bien remplies, mais pour qu'elles remplissent bien ceux qui les ont ; nous ne payons bien que nos amis, fussent-ils bêtes et choux. A l'autre on dit : Vous parlez bien les deux langues, vous avez beaucoup d'expérience en fait d'incendies, vous avez souvent risqué votre vie pour le bien public, vous avez absolument tout ce qu'il faut pour donner satisfaction au conseil ; mais..... horreur ! comment avez-vous osé vous présenter en ce lieu ! arrière ! homme dangereux ! vous êtes accusé d'être soupçonné d'avoir été accusé du crime à jamais maudissable de patriotisme, de mieux aimer votre pays que vous même, de préférer la mort à l'esclavage, de bien parler des institutions républicaines, et peut-être d'avoir mal pensé de notre souveraine reine, Sa Majesté la gracieuse Victoria, d'avoir au fond du cœur des théories sur les droits de l'homme subversives de l'ordre de choses établi, enfin d'être d'origine canadienne ! Allez vous-en et qu'on ne vous revoie plus, sinon nous lâchons à vos trousses le grand Hotawatsi avec sa massue de guerre et sa mauvaise langue. A l'autre on dit en français : Mon cher ami il faut que vous ayez une effronterie sans pareille pour oser vous placer sur les rangs ; vous êtes un jeune homme obscur, que nul n'a jamais vu rien faire pour le public, vous ne nous donnez aucun prétexte pour vous nommer malgré que nous soyons aujourd'hui dans le plus grand embarras ; vous nous voyez avec un terrible fardeau, une place de trois cents louis sur les bras, que nous ne savons à qui donner.—What ! dit le candidat qui commençait à s'ennuyer, n'entendant pas un mot à ce langage.—Ah ! vous ne parlez pas français, s'écria l'un des examinateurs, eh ! que ne parliez-vous plus tôt ! Le conseil ne veut pas donner une aussi grasse place à l'un de ces ignorants canadiens. Vous êtes justement ce qu'il nous faut. Voyons ! vous avez été toute votre vie commis-épiciier ; c'est bon ! vous nous ferez des rapports fort bien écrits, vous avez une belle main, votre papier sera rayé, et vos comptes tenus en règles ; c'est très essentiel pour savoir combien on aura dépensé de barriques d'eau. Votre bureau sera bien tenu et

l'on n'y verra jamais commettre d'injustice, vous connaissez à fond la balance et la manière de la faire pencher de votre côté. Vous savez économiser les bouts de chandelles, car vous savez ce qu'ils valent ; vous serez enfin un véritable trésor pour le conseil. Vous avez tourné la manivelle du moulin à café ! Peste ! vous êtes un fier mécanicien ; vous devez donc connaître à fond la pompe à feu, car c'est absolument la même chose. Vous pourrez, de plus, surveiller les ramoneurs, et voir à ce qu'ils n'emploient en fait de balais que ceux qui seront reconnus par vous de première qualité. Chaque soir avant de fermer votre magasin vous aviez pour habitude de vous assurer que les bougies fussent exactement soufflées, que les poêles fussent éteints, même en été ! Vous serez donc un admirable inspecteur du feu. Vous l'avez été toute votre vie, nous êtes né et prédestiné pour cette haute place ; elle vous appartient de droit, nous vous la donnons à l'unanimité des anglais, et cela avec d'autant plus de joie et de satisfaction que cela fera damner nos confrères d'une autre origine, qui veulent le bien public avant tout. Il n'est pas besoin de dire que vous êtes sans doute un loyal sujet, d'autant plus que vous n'avez peut-être jamais songé aux affaires publiques ; de cette manière les abus du pouvoir ne vous ont jamais inquiété, vous dormez comme une bûche sur la tyrannie et les griefs du pays. Allez en paix, nous vous nommons inspecteur du feu de la corporation. Heureux sont les simples d'esprit, le royaume des cieux leur appartient et souvent celui de la terre leur échoit.

Voilà comment s'est comporté notre conseil de ville au sujet d'un inspecteur du feu ; voyons quels sont les premiers résultats de son œuvre :—

D'abord la principale raison pour laquelle on avait besoin d'un inspecteur était qu'on avait besoin de former des compagnies de pompiers. Pour avoir un inspecteur la recette était facile, et la corporation a mis le nez dessus tout du premier coup. Il ne fallait que donner un salaire de trois cents louis et c'est ce qu'elle a fait ; aussi les inspecteurs ont-ils plu à foison sur le conseil. Il fut inondé d'inspecteurs.

Il ne s'agit plus maintenant que de former des compagnies. En ceci la corporation n'a pas été aussi adroite. Elle n'avait qu'à offrir 300 louis par année à chaque capitaine, 200 aux lieutenants et 100 aux pompiers, elle aurait eu même abondance de zèle ; cela aurait été facile maintenant que Mr. Huot n'est plus là pour s'écrier : *Où prendrons-nous l'argent ?* et qu'il y a dans le conseil une forte majorité d'Anglais pur sang, entr'autres Mr. Boisseau.

La corporation a donc ordonné par une proclamation du greffier terrible que toutes personnes desiruses de s'enrôler sous ses drapeaux comme capitaines, lieutenants ou pompiers eussent à se faire connaître en moins de huit jours sous peine d'être refusés. La presse ne fut pas forte. Au lieu d'une foule impatiente de s'inscrire on n'entendit qu'un cri et ce cri est un refus formel de servir la corporation sous aucun prétexte. Les anciens capitaines et lieutenants se sont assemblés et ont déclaré que l'inspecteur qu'on leur imposait étant totalement inhabile à les surveiller ils n'accepteraient nul emploi sous un corps qui méprise les services rendus, au profit d'inconnus qui ne montrent de zèle que lorsqu'il s'agit de partager les écus publics. D'ailleurs l'attrait est mince : toutes personnes liées avec les compagnies du feu seront tenues d'assister aux exercices au moins une fois par mois sous peine d'amende ; ainsi on aura l'amende en perspective et pour paiement une piastre par incendie. Ce qui veut dire que l'on aura d'autant moins que les inspecteurs du feu et des cheminées feront mieux leur devoir

car les incendies seront moins fréquents ou alors ils ne serviraient à rien. Nous ne cherchons à dégoûter personne de servir le public ; mais ceux qui seront assez désintéressés pour le faire, en dépit de la corporation, mériteront une immense reconnaissance de la part des citoyens, car ils n'auront rien de plus à attendre. La protestation des anciens officiers de pompiers simplifiera singulièrement les devoirs de l'inspecteur qui court grand risque de rester sans soldats. Maintenant donc pour lui plus d'exercices fatiguants, plus de commandement difficile, plus d'inspection de pompes à incendie. Tout ce qu'il lui restera à faire après chaque feu sera de donner à la corporation une liste des maisons brûlées, chose qu'il trouvera sans sortir de chez lui dans la gazette du lendemain ; et puis enfin de toucher 300 louis dans le cours de son année. Nous ne dirons pas si les pompiers ont eu raison d'agir comme ils l'ont fait ; comme la chose les concerne particulièrement, nous pensons qu'ils sont les meilleurs juges de leur propre cause. Mais il nous semble que le conseil possède une majorité superlativement maladroite dans toutes les affaires qui demandent de sortir un peu de la routine ordinaire. Prenons patience jusqu'à ce qu'il soit électif et qu'on puisse y mettre des hommes d'habileté pratique à la place de quelques originaux qui figurent dans les votes, et qui pour garnir leur tête, n'ont eu que quelques écus dans leur bourse ; espérons que la petite expérience de quelques années montrera aux canadiens qu'ils doivent mettre en œuvre tous leur moyens, toute leur énergie aussi bien pour l'élection de membres du parlement que pour celle d'un simple échevin. Il ne faut pas plus se laisser mettre le pied sur la gorge pour les immunités municipales seulement que pour celles de la nation toute entière ; il faut se tenir serrés et unis, car le flot engloutisseur arrive aussi bien par les petites tranchées que par les grandes brèches. Qui vivra verra. Ceux qui n'ont que peu vécu ont déjà beaucoup vu.

IL EST BIEN ASSEZ COQUIN POUR SAVOIR PRENDRE LE VISAGE D'UN
HONNÊTE HOMME.

Le nouveau gouverneur-général sir Charles Bagot qu'on avait annoncé comme l'un des diplomates les plus distingués de notre époque joue son rôle à merveilles, du moins dans le peu qu'on a pu voir de ses actes. Tous ceux qui l'ont vu de près s'accordent à dire que ses dehors sont des plus attrayants, qu'il a l'air d'un parfait honnête homme, qu'il a la franchise et la fermeté peintes sur le visage etc. etc. etc. Beau début ! Qu'on regarde les journaux, à l'arrivée de tous les gouverneurs, depuis le premier jusqu'au dernier sans exception, y inclus même maître Poulet. Tous font assaut de termes flatteurs sur l'apparence personnelle du représentant royal. Le surcroît d'éloges que l'on se plaît à faire du nouvel arrivé nous semble du plus inquiétant augure : cela prouve qu'il a l'une des principales qualités nécessaires au bon diplomate. En effet, savoir prendre la physionomie ouverte et d'une ineffable douceur, cacher sous un sourire enchanteur le plus profond mépris des hommes ; fomenteur les projets les plus noirs et les plus insignes déceptions en jouant d'un air ingénu avec la chaîne de sa montre ; accueillir à bras ouverts ceux dont on calcule la perte ; ne sont-ce pas là les premiers rudiments de l'art diplomatique. Nous ne voulons nullement dire que tout ce que l'on dit de l'extérieur prévenant de notre nouveau gouverneur ne soit pas une heureuse indication de ses dispositions morales, mais nous avons tant vu déjà de déboires en ce genre que nous ne nous déciderons guères à le juger que lorsqu'on nous aura vu un bon nombre de ses actes. Jusqu'ici les réponses qu'il a faites

aux nombreuses adresses qui lui ont été présentées depuis son arrivée sont des chefs-d'œuvre d'impénétrabilité. Il recommande à tout le monde l'oubli des querelles de partis des distinctions nationales ou politiques ; mais en même tems il se tient sur un qui vive que les plus madrés n'ont pu surprendre. Les plus avides ne peuvent rien conjecturer sur ses opinions intimes, sur ses instructions secrètes, sur sa conduite future. On se borne à exprimer seulement des espérances sous la forme de conseils, et comme on peut bien le croire chaque nuance politique a les siennes. Chacun attend avec une admirable patience ; mais dès que la nouvelle machine se sera mise en mouvement, elle n'aura pas encore fait un demi tour que tous les ingénieurs crieront de leur mieux pour en changer la direction. Quant à nous qui ne voulons pas mettre le plus petit bout du doigt à la sauce, nous tâcherons de ne pas trop nous chagriner de tout ce que nous verrons afin de pouvoir un tant soit peu en amuser nos amis.

Des personnes d'un esprit liberal, qui ont eu l'honneur de s'approcher du soleil des faveurs chantent merveilles de ce qu'il paraît que Sir Charles Bagot a, dit-on, vivement blâmé la conduite publique de lord Sydenham ! Sir Charles Bagot a blâmé les actes du défunt Poulet ! Voilà qui est bien ! mais les blâme-t-il parcequ'ils furent trop tyranniques, trop exclusifs, trop brusques ou seulement parcequ'ils sont trop maladroits, que le joug n'est pas assez bien attaché pour assujettir sans blesser trop cruellement, en un mot parcequ'ils ne sont pas assez d'accord avec les saines notions diplomatiques ? C'est ce que l'on ne dit pas, mais qui au fond pourrait bien être. Du train où vont les choses en Canada, où les hommes sur lesquels on compte, jettent aux orties, pour des miettes de gâteaux, le présent et l'avenir populaires ; où tout s'achète pour quelques placés de profit sans honneur, où tout va pâissant, rapetissant, il faudrait un miracle pour sauver le pays ; il faudrait une bonne étoile ; il faudrait l'homme puissant, à la parole forte, à l'influence surhumaine, au nom vénéré... Lorsque les nations ont besoin de pareils hommes elles les voient ordinairement surgir par légions ; mais le Canada laissa tuer, éparpiller les siens, nous cherchons en vain autour de nous des régénérateurs ; le peuple est laissé à lui-même ; à moins d'une catastrophe le règne de Charles Bagot ne sera qu'un lourd anneau de plus à la chaîne qu'on attache au cou du peuple canadien. Les gouverneurs du Canada, avec la meilleure volonté du monde, font toujours assez de mal pour que leurs successeurs trouvent plus facile de continuer dans la même voie que de reparer les maux accomplis.

AVIS.

POELES RUSSES.

La compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'encau de G. D. BALZARETTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI.

Québec, 27 septembre 1841.

J. B. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (maciutosh) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.

AVENDRE A CE BUREAU.—LE REBELLE, Histoire Canadienne par Mr. Le Baron RÉGIS DE TROBRIAND.—Prix : UN CHELIN.